-Tout concurrent n'ayant pas fourni les documents descriptifs requis, ou ayant fourni des documents non conformes aux spécifications fixées par le maître d'ouvrage, verra son offre rejetée.
-Il est à signaler que l'attributaire de la présente commande est tenu de présenter, dans un délai de 48 heures, après la confirmation de son offre (obligatoire pour la confirmation finale du maître d'ouvrage), un acte de cautionnement d'un montant de mille dirhams (1 000,00 DHS) au profit de la Commune Ouled Sidi Abdelhakem (la caution reste acquise si le concurrent n'a pas honoré son engagement). Cette caution sera restituée après la réception définitive des prestations.

Ouled Sidi Abdelhakem, Le :....2026..نونبر..02.....

Président

PROVINCE DE JERADA
Commune Ouled Sidi Abdelhakem
Bureau Technique

BENTAYEB Abderrahmane